

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD124

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 2, après le mot :

« Union »,

insérer le mot :

« européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.